

La ville de Cesson-Sévigné a une accord de coopération décentralisée avec Dankassari au Niger, dont elle a confié la mise en œuvre à l'Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari. Ce petit texte a pour but de répondre aux questions qui sont posées le plus souvent par les cessonaises et les cessonais.

*Pourquoi est-il important de contribuer au développement du Niger ?*

Ce pays est souvent oublié (aide allant surtout au Mali, au Burkina au Sénégal).

Les objectifs principaux: fixer la population au pays avec une vie décente, aider une jeune démocratie à se construire, former les personnes pour qu'elles se prennent en charge

*Quelle est la situation politique au Niger ?* Le Niger est une république laïque, avec un président, un parlement et des autorités locales élues. 2016 est une année électorale ce qui provoque une certaine tension actuellement.

*Et la situation sécuritaire ?* Avant la France le Niger a été victime d'attentats. L'insécurité règne chez plusieurs de ses voisins (Libye, Nigeria, Mali). Le Niger accueille de nombreux réfugiés qui fuient Boko Haram.

*Et sur le plan religieux ?* La très grande majorité de la population est musulmane mais la liberté de religion est respectée. A Dankassari par exemple il y a une paroisse protestante active.

*Y a-t-il des problèmes ethniques ?* Non. Plusieurs peuples coexistent au Niger : des sédentaires qui parlent le haoussa ou le zarma, des nomades (peuls, touareg) mais il y a beaucoup de mariages, de relations de toutes sortes. L'état est très attentif à l'unité du peuple nigérien.

*Quelle est la langue officielle ?* La langue officielle est le français mais plusieurs langues africaines sont présentes.

*Pourquoi la ville de Cesson-Sévigné a-t-elle des liens particulier avec Dankassari ?*

Parce qu'il y a eu une demande du premier maire élu de Dankassari. La municipalité de Cesson-Sévigné a estimé qu'il est important d'aider une toute jeune commune du niger à s'organiser. La présence d'une association nigérienne efficace, le RAEDD, partenaire de l'AESCD au sein de Tarbiyya-Tatali a été un argument décisif.

*Combien d'habitants à Dankassari ?* près de 80 000 regroupés dans une trentaine de villages

*combien de médecins ?* un seul

*combien d'écoles ?* plus de cent

*combien de dispensaires ?* quatre

*Qu'est ce qu'une coopération décentralisée ?* C'est un accord de coopération entre deux collectivités locales de deux pays différents, partie intégrante de la politique étrangère de la France. Les activités peuvent être gérées soit directement par la collectivité locale soit déléguées à une association.

*Est-ce que c'est différent d'un jumelage ?* Non, c'est la même loi, du 6 février 1992, qui les définit. On parle plutôt de coopération décentralisée quand il y a un soutien financier dans un pays en voie de développement. Une autre loi a été votée le 2 février 2007, afin de sécuriser l'action de coopération décentralisée des collectivités territoriales en autorisant explicitement ces dernières à mener des actions d'aide au développement sans être limitées par leur domaine de compétences.

*Quel est le rôle de l'AESCD ?* L'AESCD est chargée par la ville de Cesson-Sévigné d'animer la coopération décentralisée avec Dankassari. Elle a aussi des actions propres pour faire connaître le Niger et Dankassari à Cesson-Sévigné, notamment en direction des scolaires, ainsi que des expositions, des débats autour de films. Nous rédigeons des demandes de financement et des bilans d'activité et financiers.

*Depuis 2011, il n'est plus possible de se rendre à Dankassari, quelles méthodes utilisez-vous pour suivre les activités sur place ?* Nous avons mis en place un système de rapports mensuels et financiers rédigés par le responsable de la coopération décentralisée et par le comptable du RAEDD et nous échangeons régulièrement des courriels et des coups de téléphone. Nous ne pouvons pas aller à Dankassari mais nous allons tous les ans à Niamey où nous rencontrons tous les responsables des différentes activités pour des réunions approfondies.

*Qui définit les activités menées sur place ?* Le conseil municipal de Dankassari a adopté son plan de développement communal sur lequel se basent les activités, dans le cadre des grandes orientations de l'état nigérien. Les actions sont définies conjointement par la Mairie de Dankassari le RAEDD et l'AESCD. Elles sont ensuite proposées à la ville de Cesson-Sévigné et aux différents organismes susceptibles de les financer.

*Quels sont les volets d'activité ?* Dans le domaine de l'accès à l'eau, de l'équipement en énergie des équipements collectifs (dispensaire, école), du soutien aux femmes, de l'environnement, du renforcement des services municipaux, etc ... Avec toujours des formations à la gestion et sur le plan technique. La parité hommes-femmes est respectée dans les formations. Les femmes se sentent très concernées par les activités qui sont mises en œuvre. Des études sont effectuées (plan hydraulique, banques céréaliers et des moulins, agriculture) pour connaître les besoins et définir les priorités.

*Quels sont les organismes qui financent les activités à Dankassari et avec quel budget ?* La contribution de la ville de Cesson-Sévigné (12 000 euros par an en 2015-16-17) est le point de départ. Elle est doublée par une subvention du MAE (dossier soumis par la ville de Cesson-Sévigné). Des subventions ont été obtenues auprès d'autres collectivités locales (région département). Pour le volet eau il y a des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du CEBR (Collectivités Eau du Bassin Rennais). Pour le volet énergie le Syndicat Départemental de l'Énergie 35. Nous avons aussi nos fonds propres (adhésions, dons, vente d'artisanat). En 2015 notre budget était de 90 000 euros environ.

*Quel est le circuit financier entre les organismes qui vous subventionnent et Dankassari ?* Le travail de l'AESCD est entièrement bénévole. Les subventions reçues sont immédiatement envoyées sur le compte du RAEDD à Niamey qui en prélève 10 % pour son fonctionnement (location de bureaux, salaire du comptable et du chargé de coopération décentralisée, entretien des véhicules). Quand une activité est programmée à Dankassari, les sommes sont libérées et envoyées à l'antenne locale du RAEDD. Suivant les cas les dépenses sont faites directement par le RAEDD ou par les services de la mairie de Dankassari. Nous recevons ensuite des justificatifs financiers détaillés.

*Est-ce que les nigériens contribuent au financement des activités ?* Systématiquement, sous diverses formes (participation aux financements, travail en nature). Deux exemples : pour l'accès à l'eau l'état nigérien contribue pour 40 % du budget, pour l'action "charrettes matrones" l'activité est maintenant entièrement financée par le remboursement des prêts par les matrones qui permet de financer de nouveaux achats.

*Est-ce que l'état nigérien prélève quelque chose sur les sommes envoyées ?* Non. Pour l'énergie par exemple le matériel envoyé a été dispensé de frais de douane.

*Pourquoi est-ce que le financement de la ville de Cesson-Sévigné est important ?* Le soutien sans faille de Cesson-Sévigné est à la base de notre argumentaire en direction des autres partenaires. Les autres organismes demandent toujours des cofinancements et examinent attentivement les contributions de la ville de Cesson-Sévigné. Le MAE par exemple double les subventions de Cesson-Sévigné. On peut dire que 1000 euros donnés par Cesson-Sévigné permettent d'obtenir 8 000 euros de subvention et avec le financement au Niger 12 000 euros d'activité sur place.

*La coopération décentralisée fonctionne depuis 2009. Y a-t-il des progrès ? Des difficultés ?* Il y a de grands progrès. Les rapports qui nous parviennent et qui sont de plus en plus clairs et détaillés en témoignent. Par exemple la commune de Dankassari a mis en place un service municipal pour l'hydraulique et recruté son responsable, a amélioré la rentrée de l'impôt. Les difficultés viennent surtout de l'augmentation très rapide de la population ce qui fait qu'il faut en permanence des équipements nouveaux (accès à l'eau, écoles, santé).

*Quels sont les résultats des actions menées grâce à la coopération décentralisée ?* Dans le domaine de l'accès à l'eau, un plan hydraulique communal a été rédigé, une mini-adduction d'eau potable a été créée et deux autres réhabilitées, neuf forages ont été réhabilités, 250 membres de COGES et 100 réparateurs ont été formés. L'accès à l'eau a été amélioré pour environ 15 000 personnes habitant les localités concernées. Pour les autres volets, un bilan détaillé sera présenté par l'AESCD lors de la SSI 2016.

*Combien de temps faudra-t-il continuer la coopération décentralisée ?* Une coopération décentralisée est un engagement à long terme. Les volets d'activité évoluent avec le temps en fonction des demandes. Le montant financé est décidé pour trois ans (discussion du conseil municipal prévue en 2017 pour le montant dans les années suivantes).

*Quelle intérêt la coopération décentralisée avec Dankassari présente-t-elle pour Cesson-Sévigné ?*

Les intérêts présentés sont multiples : information et éducation (ouverture au monde) pour les enfants et toute la population, culture (expositions, séances de cinéma), visibilité (sites web de deux ministères (MAE et Éducation Nationale), de la Région, de ps-eau etc ... en plus de ceux de la ville de Cesson-Sévigné et de Tarbiyya-Tatali).

*Quels sont vos projets en 2016 ?* A Dankassari nous poursuivons les activités prévues et espérons que le nouveau maire élu sera aussi dynamique que le précédent. A Cesson-Sévigné nous sommes responsables de l'animation de la Semaine de la Solidarité Internationale, nous réaliserons notamment une exposition et la projection d'un petit film "Lougou a enfin de l'eau" réalisé par des professionnels du cinéma nigérien qui ont accepté de travailler pour nous à prix d'ami. Nous accueillerons une ou deux personnes venues du Niger.

Cesson, le 15 février 2016